



Procès-Verbal de l'assemblée du 02 juin 2025 à 20h00 à la salle d'activité du bureau communal au Mouret

Mme la présidente adresse une cordiale bienvenue aux membres de l'association ainsi qu'aux bénévoles présents.

Personnes excusées

Mme la Conseillère communale de Ferpicloz Mme Kolly Catherine

Mme Josette Clément

Mme Ruth Murith

Mme Marianne Vonlanthen

Mme Françoise Yerly

M. Christian Aeby

M. Denis Murith

M. Jean-Louis Sciboz

Personnes présentes :

25 personnes présentes.

Mme Denise Suchet est nommée scrutatrice.

Tractanda

La convocation incluant le tractanda a été transmise par courrier personnalisé.

Madame la Présidente demande s'il y a des remarques concernant le tractanda. Aucune remarque n'est formulée.

L'assemblée ayant été convoquée dans les délais et selon les modalités convenues, elle peut valablement délibérer.

Madame la Présidente informe que, dans le but de faciliter la rédaction du procès-verbal, les débats seront enregistrés.

Approbation du PV

Le procès-verbal était à disposition sur le site internet de l'association. Aucune remarque n'étant formulée, il est considéré comme approuvé.

Madame la Présidente remercie Madame Jacqueline Richard pour la rédaction du procès-verbal.

Rapport de Gestion

Madame la Présidente présente le rapport de gestion de l'association.

L'interprétation du graphique qui est exposé indique plus de 376 prestations réalisées, dont les repas à domicile constituent la plus grande part.

Le résultat des prestations de transport est globalement similaire à celui de l'année précédente, de même que pour les visites à domicile.

Les rencontres conviviales rencontrent un vif succès : 18 rencontres ont été organisées à l'Institut spécialisé des Peupliers, pour un total de 166 participants, soit une augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente.

partage renforcent les liens sociaux, favorisent les retrouvailles entre amis ainsi que de nouvelles rencontres. Ils permettent de tisser des liens et de rompre l'isolement. Un grand merci est adressé aux bénévoles, qui organisent et chapeautent cette activité.

Activité promenade

Elle a débuté en 2023. Cette activité connaît une forte demande, avec une augmentation de 38 %. Bien au-delà d'un simple passe-temps agréable, elle représente un véritable atout pour la santé. Prendre le temps de respirer l'air frais et de se déconnecter du quotidien favorise également le bien-être mental et l'équilibre émotionnel.

Un tout grand merci à Corinne pour l'organisation de ces promenades matinales.

Repas à domicile

L'âge avançant, préparer des repas équilibrés devient parfois difficile en raison de la fatigue, de problèmes de mobilité ou simplement par manque de motivation.

Notre service de livraison de repas à domicile connaît un grand succès, avec 2 304 repas livrés, soit une augmentation de 330 repas par rapport à 2023.

Notre service de livraison de repas à domicile a débuté en 2013, avec deux livraisons par semaine. En 2014, nous sommes passés à trois jours de livraison, puis, dès 2015, à cinq jours par semaine, hormis les jours fériés et les jours de pont.

Un tout grand merci à toute notre équipe de bénévoles qui assurent la livraison de ces repas.

Diverses prestations

Les demandes de transports, ont été fournies à hauteur de **63,97 %** pour la partie régionale, **35,51 %** pour la partie cantonale et **0,52 %** pour la partie extra-cantonale.

Sur le plan de la gestion administrative de l'association, le volume de travail reste relativement constant d'année en année. Toutefois, il convient de relever que la gestion des repas à domicile requiert un investissement conséquent en heures de travail, notamment pour la planification et la facturation.

Un grand merci à Sandra, qui accomplit tout ce travail avec brio et dévouement. Un remerciement tout particulier est adressé aux membres du comité, qui s'investissent sans compter pour faire perdurer cette belle association.

En conclusion, il peut être affirmé que notre association joue un rôle fondamental dans le tissu social de notre région.

En complément des actions menées par les pouvoirs publics, elle intervient là où les besoins sont souvent les plus urgents et les moins visibles.

Animée par des bénévoles engagés, elle incarne de fortes valeurs humaines : l'entraide et le respect de chacune et de chacun. Grâce à sa proximité avec le terrain, elle est souvent la première à identifier les difficultés, à apporter des réponses concrètes et à adapter ses actions aux réalités locales.

Dans un monde en constante évolution, son rôle est plus que jamais essentiel.

Nos objectifs pour 2025, restent similaires à ceux de l'année précédentes :

- Promouvoir nos actions de solidarité par le biais de la publicité
- Promouvoir les activités de l'association à travers un courrier personnalisé adressé aux personnes de 80 ans et plus

Mme Jeanne-Marie Marty, membre du comité de notre association et également membre du groupement des dames de la paroisse de Bonnefontaine, précise que son activité au sein de ce groupe consiste à rendre visite aux personnes âgées de Bonnefontaine et à se rendre également dans les homes pour rencontrer les résidents.

Mme Gilberte Brodard, membre bénévole de notre association et œuvrant également pour le groupement de Praroman, relève qu'un besoin de rencontres se fait sentir, surtout durant les fêtes. Elle ajoute que, pour les personnes résidant dans les homes ou hospitalisées, il est difficile d'obtenir des informations pour organiser des visites. Certaines informations importantes sur des personnes placées en institution ne sont pas toujours transmises aux autorités locales, notamment quand la famille est éloignée.

Mme la présidente se demande dans quelle mesure nous pourrions aider les personnes seules, en particulier durant les jours de fêtes, car il n'y a pas de repas livrés ces jours-là ni les jours fériés. Elle informe que la commune de Bois-d'Amont a mis sur pied, avec ses deux restaurants, des tables conviviales le vendredi pour les seniors. Elle donne la parole à Mme Claudia Cotting pour nous l'expliquer.

La commune de Bois-d'Amont a créé des cartes personnelles de dix repas permettant d'aller manger au restaurant n'importe quel jour de la semaine. L'on paie pour dix repas et le onzième est offert par la commune. Elle a également instauré des tables conviviales où les habitants de la commune peuvent aller manger pour un prix inférieur à celui d'un menu du jour. Cependant, cette initiative a connu un démarrage très lent. L'association « Bois-d'Amont Solidaire » en est en cours de création, et doit se mettre en place.

En revanche, la paroisse avait instauré des antennes de quartier : on apporte les repas, on conduit les personnes demandeuses chez le médecin ou faire les commissions. Mais il s'agit d'un engagement entièrement bénévole, sans aucune indemnité. Elle est elle-même antenne de quartier pour Senèdes. À titre d'exemple, si elle conduit une personne à Marly pour de la physiothérapie, elle ne reçoit absolument rien pour cette prestation. Pour l'instant, elle ne sait pas encore comment l'association « Bois-d'Amont » fonctionnera ; il faut compter environ une année pour voir l'évolution.

Mme la Présidente évoque l'intérêt potentiel de mettre en place un service similaire à celui proposé dans la commune de Bois-d'Amont, destiné aux personnes seules pendant les fêtes ou à d'autres périodes de l'année. Une démarche pourrait être envisagée en prenant contact avec les restaurants de la région.

Toutefois, la mise en place d'un tel dispositif ne serait pertinente que s'il répond à une réelle demande, sans quoi il risquerait de ne pas rencontrer de participation

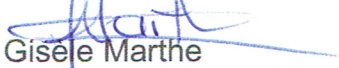
Une première étape consisterait donc à évaluer le besoin auprès de la population concernée.

Mme Jeanne-Marie précise que certaines personnes ont de la famille qui s'occupe d'eux le week-end ; ils s'organisent et c'est l'occasion pour eux de se retrouver en famille.

En l'absence de nouvelles questions, l'assemblée est levée à 20h45. Elle est suivie du traditionnel verre de l'amitié, accompagné de diverses pâtisseries sucrées et salées préparées par le comité, qui est servi aux participants.

Le Mouret le, 01.06.2026

La Présidente


Gisèle Marthe

Membre et prise du pv


Jacqueline Richard